

Question orale de Mme Fremault : L'illustration photographique de l'American Art Fair et le soutien communal à cette manifestation.

Mme Fremault évoque la seconde édition de l'American Art Fair, qui s'est tenue à Uccle du 13 au 15 octobre. Il s'agit d'un « salon-exposition » à visée commerciale, si l'on en croit le nombre de sponsors. De plus, cette manifestation bénéficie du soutien de la commune d'Uccle, si on se réfère au logo apposé sur l'invitation.

Cette invitation se compose principalement d'une photographie en couleurs représentant une femme nue recroquevillée dont la tête est cachée par celle d'un porc grillé.

Chacun appréciera le caractère artistique de ladite « œuvre » et son caractère contemporain. Cependant, il y a lieu de s'interroger sur le message délivré par une telle image, puisque la femme est montrée dans une position de soumission totale - vulnérable et comestible -, sans parler de son visage absent, occulté par une tête de porc.

Mme Fremault n'a en aucune manière l'intention de censurer quoi que ce soit. Néanmoins, il convient de s'interroger sur la représentation de la femme véhiculée par une image aussi brute, sur sa dangerosité auprès des plus jeunes et des personnes moins initiées à un certain type d'art. De plus, Mme Fremault conclut des recherches qu'elle a menées sur l'artiste concernée que cette dernière est loin d'avoir un curriculum vitae dithyrambique.

Cette affaire amène à poser une question fondamentale : à quoi servent les milliers d'euros de deniers publics dépensés pour lutter contre les inégalités, les violences et le sexisme, si par ailleurs un pouvoir public soutient activement – de surcroît avec une publication dans le *Wolvendael* – un événement dont l'accroche principale contrevient à toute une série de principes fondamentaux ?

Dès lors, Mme Fremault souhaiterait obtenir des éclaircissements sur les points suivants.

Quel soutien la commune a-t-elle apporté à l'événement ? Quel est, le cas échéant, le montant du subside octroyé ? Le Collège a-t-il validé l'invitation qui reprend le logo de la commune ?

N'y a-t-il pas là une contradiction foncière avec les efforts fournis par l'Echevine de l'Egalité des chances depuis cinq ans ?

Mme l'Echevin Gol-Lescot répond que la commune n'a octroyé aucun subside pour cette manifestation. Comme ce fut le cas l'année dernière, la commune a surtout veillé à la sécurité des différentes personnalités américaines présentes et a pris des mesures pour assurer le stationnement de véhicules dans ce quartier. Le Collège a aussi demandé au rédacteur en chef du *Wolvendael* de publier l'affiche de l'exposition, qui figure sur environ un sixième de page dans ce magazine.

Le Collège n'a jamais imposé la moindre procédure de validation pour l'œuvre sélectionnée pour les invitations, car il a toujours considéré qu'un tel choix relève exclusivement de la liberté des organisateurs.

Pour ce qui concerne la photographe elle-même, Mme l'Echevin Gol-Lescot signale que cette artiste a décroché le Prix international de photographie en 2010, publié plusieurs livres et participé à de nombreuses expositions à travers le monde.

Certaines œuvres de cette artiste peuvent choquer ou du moins susciter un sentiment de gêne mais sa démarche consiste justement à réaliser des photographies dont l'impact émotionnel amène le spectateur à s'interroger sur la condition de la femme dans le monde. Le but de l'art, et de l'art contemporain en particulier, n'est-il pas précisément de nourrir la réflexion par son pouvoir évocateur ?

Néanmoins, Mme l'Echevin Gol-Lescot reconnaît que l'art contemporain n'est pas facile à appréhender. Cependant, la présence des artistes à l'American Art Fair était de nature à pallier cette difficulté, dans la mesure où il était loisible aux visiteurs de poser toutes les questions qu'ils souhaitaient aux auteurs des œuvres exposées. En outre, cette manifestation était d'autant plus accessible que l'entrée était gratuite.

Mme Fremault émet quelques réserves quant à la notoriété de cette artiste, qui n'est guère connue en dehors de New-York.

M. le Président se réjouit du fait qu'Uccle ait pu accueillir un événement d'une telle ampleur, de surcroît accessible à l'ensemble de la population grâce à la gratuité de l'entrée.